

ROYAUME DE BELGIQUE

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER POSTES ET TÉLÉGRAPHES

- C 1066 -
CHEMINS DE FER

POSTES TÉLÉGRAPHES

MARINE

COMPTE RENDU DES OPÉRATIONS PENDANT L'ANNÉE 1888

RAPPORTS

présentés aux Chambres Législatives

par M. LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

[Chemins de fer en exploitation Postes Télégraphes et Marine]

et M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

[Chemins de fer en construction (Administration des Ponts et Chaussées)]



BRUXELLES

FR. GOBBAERTS IMPRIMEUR DU ROI

BUE DE LA LIMITE 21

1889